



JEAN CARBONNIER

DROIT CIVIL

1 - Introduction. Les Personnes

PRESSE UNIVERSITAIRES DE FRANCE

THÉMIS

COLLECTION DIRIGÉE PAR MAURICE DUVERGER

DROIT

JEAN CARBONNIER

Droit civil

1 / Introduction, les Personnes

Dr204I (4)



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

TABLE DES MATIÈRES

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS	5
PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION	7

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION

TITRE I : *Première idée de la matière*

CHAPITRE I. — Le droit	13
1. <i>Les phénomènes du droit</i>	13
1. La règle de droit	14
2. Le jugement	24
2. <i>La science du droit</i>	37
1. Les sciences proprement juridiques	37
2. Les sciences auxiliaires du droit	41
3. <i>La philosophie du droit</i>	48
1. La tendance positiviste	49
2. La tendance idéaliste	51
CHAPITRE II. — Le droit civil et les institutions judiciaires de la France.	58
1. <i>Le droit civil français</i>	60
1. Développement historique du droit civil français	60
— Avant le Code civil	61
— Le Code civil	64
— Depuis le Code civil	68
2. Le droit civil français en face des systèmes juridiques étrangers	80
— Les principaux systèmes juridiques	85
— Le système juridique français	88

2. <i>Les institutions judiciaires françaises</i>	89
1. Les juridictions de l'ordre judiciaire	90
2. Les corps judiciaires	100

TITRE II : *Théories générales du droit civil*SOUS-TITRE I : *Le droit objectif*

CHAPITRE I. — <i>Les sources du droit civil</i>	113
1. <i>La loi</i>	113
1. Hiérarchie des lois	114
— Hiérarchie des textes selon leur contenu	115
— Hiérarchie des textes selon leur forme	116
2. Conditions générales de la force obligatoire de la loi	127
— Entrée en vigueur de la loi	127
— Force obligatoire de la loi	130
— Abrogation	132
3. Sphère d'application de la loi dans le temps	135
— Le principe de la non-rétroactivité des lois s'impose au juge	136
— Le principe de la non-rétroactivité des lois ne s'impose pas au législateur	138
2. <i>La coutume</i>	143
1. La coutume d'origine populaire	143
2. La coutume d'origine savante	148
CHAPITRE II. — <i>Les autorités en droit civil</i>	153
1. <i>La jurisprudence</i>	153
1. Formation de la jurisprudence	154
2. Force juridique de la jurisprudence	158
2. <i>La doctrine</i>	168
1. Les modes d'expression de la doctrine	168
2. Rôle de la doctrine	170
3. <i>La méthode de la jurisprudence et de la doctrine</i>	176
1. Principes d'une méthode d'interprétation	176
2. Règles pratiques d'interprétation	178

SOUS-TITRE II : *Les droits subjectifs*

CHAPITRE I. — <i>Création des droits subjectifs</i>	189
1. Les différentes sortes de droits	191
2. Les différentes sources de droits	197
CHAPITRE II. — <i>Réalisation des droits subjectifs</i>	206
1. La réalisation non contentieuse des droits	206
2. La réalisation contentieuse des droits	209

DEUXIÈME PARTIE

LES PERSONNES

TITRE I : *Les personnes physiques*

CHAPITRE I. — <i>Existence de la personne physique</i>	225
1. Le corps humain	225
2. La vie humaine	228
3. L'éloignement, l'absence, la disparition	242
CHAPITRE II. — <i>Individualisation de la personne physique</i>	251
1. <i>Le nom</i>	252
1. Le nom patronymique	253
2. Les prénoms	266
3. Les accessoires du nom	268
2. <i>Le rattachement à un lieu (domicile et résidence)</i>	279
1. Le domicile	280
2. La résidence	289
3. <i>Les actes de l'état civil</i>	296
1. Le service public de l'état civil	297
2. Les actes de l'état civil	303
3. Les jugements en matière d'état civil	310
4. Le répertoire civil	314
CHAPITRE III. — <i>Attributs de la personne physique</i>	326
1. Les droits de la personnalité	327
2. Les libertés individuelles	329
3. Le respect de la vie privée	334
4. L'égalité civile	337

TITRE II : *Les personnes morales*

CHAPITRE I. — Notion de la personnalité morale	357
1. Classification des personnes morales	357
2. Distinction de la personnalité morale et d'autres situations d'apparence analogue	366
CHAPITRE II. — Régime de la personnalité morale.....	377
1. Constitution des personnes morales	377
2. Fonctionnement des personnes morales	379
3. Dissolution des personnes morales	386
CHAPITRE III. — Nature de la personnalité morale	393
1. La controverse doctrinale	393
2. Les solutions du droit positif	397
INDEX	405